



Menaces,diffamation,licenciement

Par **olivier8151_old**, le **02/10/2007 à 17:50**

bonjour,rnj'ai répondu a une annonce anpe pour un poste de cuisinier en cdi et pour un salaire de 1500 euros.rnrnapres un entretien d'embauche avec ce futur employeur, je donne ma démission a mon patron actuel , j'effectue mon préavis et arrive dans mon nouvel emploi.rnrnle jour de l'embauche, ce nouveau patron me fait signer la déclaration urssaf d'un cne pour un salaire de 1000 euros, mais pas de probleme , il me promet de passer tres vite au 1500 convenus.rnfin de mois arrive,j'ai bien mes 1000 euro et 400 de la main a la main .rnaubout de 2 mois je lui reclame que ce qu'il me donne de la main a la main devrait etre sur ma fiche de paye et meme un peu plus pour le travail qu'il me demande et les horaires qu'il me fait faire.rna compter de ce jour, rien ne va plus , il m'insulte , me menace , bref me pourri la vie en permanence.rnun jour il me dit que si ca ne me va pas ,je peux partir. tres bien , je lui rend mon tablier et quitte l'etablissement , apres tout en cne , je suis en période d'essais et j'en profite , je rentre chez moi.rncet employeur me convoque 2 semaine plus tard a un entretien préalable au licenciement , je m'y rend, et la insultes ,menaces ... etc ;il me prévient qu'il va me licencier pour faute grave , abandon de poste et me lance que l'apprentie avec qui je travaillais lui avait ecrit pour se plaindre que j'etais un tyran avec elle.(bien que nous n'ayons eu aucun soucis entre nous)rnrnun mois plus tard je recois mes papiers de licenciement pour faute grave , datés d'avant l'entretien préalable et la fameuse lettre de l'apprentie.rnqui n'est que diffamation, ecrite par mon ex collegue, avec les mots du patron.rnrnj'ai tres envie d'attaquer cet employeur,ce qui m'ennuis c'est de mettre dans le sac cette apprentie qui j'en suis certain a ecrit ce courrier sous la contrainte.rnrnaurriez vous quelques conseils a me donner pour ce licenciement et ce courrier.rnrnrnmerci d'avance.rnolivier